

Inspection de l'éducation
nationale
JOIGNY Centre YONNE

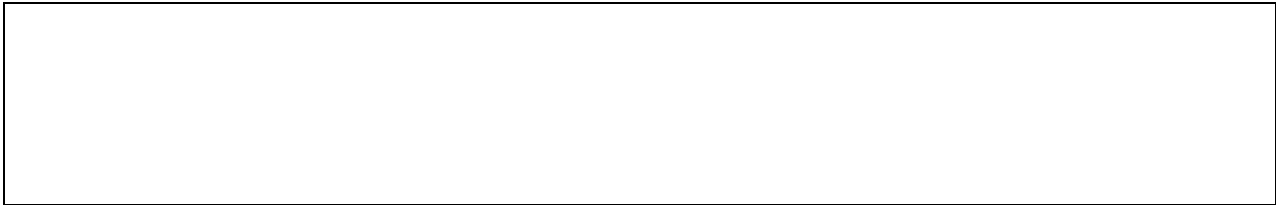
NOTE DE SERVICE n° 8

Année scolaire 2008/2009

Téléphone
03 86 62 00 71
Fax
03 86 92 94 12
Mél
secjoi@ac-dijon.fr

EMARGEMENT DES ENSEIGNANTS DE L'ECOLE, des
Titulaires Remplaçants (ZIL et Brigade) et des
personnels spécialisés des RASED

10 AV. RHIN ET DANUBE
89300 JOIGNY



SOMMAIRE

I – Stages de remise à niveau

Espace écoles



L'Inspectrice de l'Education Nationale
Martine BLANDEAU-BROSSET

I – Stages de remise à niveau

« Les stages de remise à niveau ont été, dans leur très grande majorité, très bien perçus et appréciés, tant par les enfants, les parents, que par les enseignants qui les ont menés. Je les remercie pour leur travail.

Conformément aux demandes du Ministère, ces stages sont reconduits lors de la première semaine du mois de juillet (du 6 au 10 juillet) et lors de la dernière semaine du mois d'août (du 24 au 28 août). Ils seront rémunérés selon des modalités identiques à ceux d'avril. Les demandes doivent être faites auprès des parents en utilisant les documents qui se trouvent sur le site de l'Inspection Académique

<http://ia89.ac-dijon.fr/index.php>

et selon les critères déjà énoncés (besoin d'aide et soutien nécessaire repérés par le maître et/ou l'équipe pédagogique en fonction des difficultés rencontrées par l'élève...).

Les enseignants qui souhaitent prendre en charge l'un de ces stage sont priés de me le faire savoir le plus rapidement possible en précisant la semaine et le lieu souhaités et s'ils acceptent, éventuellement, de prendre en charge un stage sur une autre école ou commune que celle sur laquelle ils sont affectés actuellement. »

signé

Jean-Pierre Niant
Inspecteur de l'Education nationale
Adjoint à l'Inspecteur d'Académie